

LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE EN FRANCE (1 JOUR)

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle, ou en ayant suivi la journée sur "l'entrée et le séjour en France" auprès de l'ADATE, ou en s'étant formé-e auprès d'un autre organisme de formation).

Objectifs

- Identifier les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour accéder aux différentes catégories de prestations sociales
- Savoir identifier les droits sociaux auxquels une personne peut accéder en fonction de sa situation administrative
- Accompagner les ressortissants de pays tiers dans leurs démarches de protection sociale

Contenu

Introduction : le système de protection français ; les sources du droit des prestations sociales

Les conditions d'accès aux prestations sociales spécifiques aux personnes étrangères : la résidence en France ; la régularité de séjour ; l'ancienneté de présence et/ou de régularité de séjour ; l'entrée en France des enfants

La protection maladie

- Les conditions d'accès au régime général de l'assurance maladie
- L'aide médicale d'état (AME)
- Le dispositif soins urgents et vitaux

Les prestations familiales et assimilées

- Les différentes prestations familiales
- Les conditions spécifiques aux personnes étrangères
- La situation des réfugiés statutaires
- La situation de l'enfant entré hors regroupement familial
- La famille résidant à l'étranger
- Le RSA, la prime d'activité, l'AAH

La protection des risques liés au travail salarié

- L'assurance accident du travail
- L'assurance chômage

La protection vieillesse : la pension de réversion, l'ASPA

Formateur/rice : juriste spécialisé.e en droit des étrangers

Prérequis : avoir des notions de base en droit des étrangers (sur les différents titres de séjour)

Supports pédagogiques : diaporama, jurisprudences, tableau de synthèse

Lieu : 5 Place Sainte-Claire, 38000 GRENOBLE

Durée : 7 heures, soit une journée

Tarif : 200€ la journée (*tarif réduit - 100 € - pour les étudiant-es, demandeur-euses d'emploi et retraité-es sur présentation d'un justificatif*)

Accessibilité : l'association peut accueillir des personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'accompagnement spécifique, contacter : Sonia Le Groumellec, sonia.legroumellec@adate.org - 04 58 17 64 86

Pour toute information : formation@adate.org / 04 74 28 20 23